

COMPTES ANNUELS 2023

Bilan au 31 décembre 2023

ACTIF	Notes explicatives	2023 (en CHF)	2022 (en CHF)
Liquidités	1.1	2'123'935	2'431'405
Créances sur livraisons et prestations de service	1.2	119'918	11'371
Actifs de régularisation	1.3	142'055	130'052
Actif circulant		2'385'907	2'572'918
Immobilisations financières	1.4	15'648	15'634
Immobilisations corporelles meubles	1.5	22'232	68'684
Actif immobilisé		37'880	84'318
ACTIF		2'423'787	2'657'236

PASSIF	Notes explicatives	2023 (en CHF)	2022 (en CHF)
Dettes sur achats et prestations de service	2.1	98'929	34'960
Comptes passifs de régularisation	2.2	414'051	369'461
Emprunt à court terme		512'980	404'420
Capital de fonds		1'086'422	1'113'219
Capital lié		59'705	76'825
Capital libre		764'680	1'062'772
Capital de l'organisation	2.4	824'385	1'139'597
PASSIF		2'423'787	2'657'236

Comptes d'exploitation 2023

	Notes explicatives	2023 (en CHF)	2022 (en CHF)
Produit d'exploitation			
Subventions reçues	3.1	1'152'150	1'078'096
Contributions pouvoirs publics	3.2	1'814'906	1'863'100
Produits sur achats et prestations de service	3.3	418'207	431'416
PRODUIT D'EXPLOITATION		3'385'263	3'372'613
Charges d'exploitation			
	3.4		
Travail de fond et relations publiques		1'322'614	1'384'730
Service juridique		1'879'134	1'798'703
Projets		503'136	407'483
CHARGES D'EXPLOITATION		3'704'884	3'590'916
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-319'621	-218'303
Résultat financier			
Produits financiers		14	1
Charges financières		657	6'399
RÉSULTAT FINANCIER		643	6'398
Résultat exceptionnel			
Charges exceptionnelles	3.5	21'744	000'000
Produits exceptionnels		000'000	000'000
AUTRE RÉSULTAT		21'744	000'000
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE FONDS		-342'009	-224'701
Variation du capital de fonds			
	3.6		
Dotations		238'924	268'836
Prélèvement		-265'721	-354'881
VERÄNDERUNG FONDSKAPITAL		26'797	86'045
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT VARIATION DU CA- PITAL DE L'ORGANISATION)		-315'212	-138'655
Variation du capital de l'organisation			
Capital dédié: fonds pour le personnel	2.4	-17'120	-3'080
Capital libre: assurance exploitation		-298'092	-135'575

Flux de trésorerie 2023

A	ACTIVITÉS	2023 (en CHF)	2022 (en CHF)
	Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)	-315'212	-138'655
	Variation du capital de fonds	-26'797	-86'045
	Amortissements	56'652	57'388
	Variation des créances livraisons + prestations	-108'547	158'306
	Variation des actifs de régularisation	-12'003	-47'010
	Variation des dettes résultant d'achats + prestations	63'970	12'536
	Variation des passifs de régularisation	44'590	58'190
	Flux financiers liés aux activités	-297'347	14'711
B	INVESTISSEMENTS	2023 (en CHF)	2022 (en CHF)
	Variation de placements financiers	-14	-1
	Investissements mobilier, installations	-10'200	-94'036
	Flux financiers liés aux investissements	-10'214	-94'037
C	VARIATION DES LIQUIDITÉS	2023 (en CHF)	2022 (en CHF)
	Liquidités	31.12.2023	31.12.2022
	Liquidités au 1.1.	2'431'495	2'510'820
	Liquidités au 31.12.	2'123'935	2'431'495
	Preuve de la variation des liquidités	-307'560	-79'325

Comptes de modification du capital 2023

2022 en CHF

	État au 1.1.	Dotations	Transferts inter- nes	Utilisation	Dotation résultats finan- ciers	Encours au 31.12.
Capital de fonds						
Fonds d'accessibilité des transports publics	75'300	000'000	000'000	000'000	000'000	75'300
ONU CRDPH	36'126	000'000	000'000	25'000	000'000	11'126
Litigation	1'043'369	100'415	000'000	116'991	000'000	1'026'793
Reporters sans barrières	44'469	168'421	000'000	212'890	000'000	000'000
TOTAL CAPITAL DE FONDS	1'199'264	268'836	000'000	354'881	000'000	1'113'219
Capital de l'organisation						
Prévoyance professionnelle	79'905	000'000	-3'080	000'000	000'000	76'825
TOTAL CAPITAL DÉDIÉ	79'905	000'000	-3'080	000'000	000'000	76'825
Assurance exploitation	1'198'347	000'000	3'080	138'655	000'000	1'062'772
TOTAL CAPITAL LIBRE	1'198'347	000'000	3'080	138'655	000'000	1'062.772
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'278'252	000'000	000'000	138'655	000'000	1'139'597

2023 en CHF

	État au 1.1.	Dotations	Transferts inter- nes	Utilisation	Dotation résultats finan- ciers	Encours au 31.12.
Capital de fonds						
Fonds d'accessibilité des transports publics	75'300	000'000	000'000	000'000	000'000	75'300
ONU CRDPH	11'126	000'000	000'000	000'000	000'000	11'126
Litigation	1'026'793	103'924	000'000	130'721	000'000	999'996
Reporters sans barrières	000'000	135'000	000'000	135'000	000'000	000'000
TOTAL CAPITAL DE FONDS	1'113'219	238'924	000'000	265'721	000'000	1'086'422

Capital de l'organisation

Fonds pour le personnel	76'825	000'000	-17'120	000'000	000'000	59'705
TOTAL CAPITAL DÉDIÉ	76'825	000'000	-17'120	000'000	000'000	59'705
Assurance exploitation	1'062'772	000'000	17'120	-315'212	000'000	764'680
TOTAL CAPITAL LIBRE	1'062'772	000'000	17'120	-315'212	000'000	764'680
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'139'597	000'000	000'000	-315'212	000'000	824'385

Commentaire sur les variations du capital de fonds, voir point 2.3 dans les annexes

Commentaire sur la variation du capital de l'organisation, transfert de l'assurance exploitation au capital dédié voir point 2.4 dans les annexes.

Annexe aux comptes annuels 2023

Principes comptables

La comptabilité d'Inclusion Handicap est réalisée conformément aux recommandations professionnelles relatives aux principes comptables (Swiss GAAP FER 21) ainsi qu'aux dispositions des statuts et présente une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view). En outre, les comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse (Art 957 et suivants Droit des obligations).

Principes d'évaluation

Le principe d'acquisition ou de coût de revient s'applique. Lui-même repose sur le principe de l'évaluation individuelle de l'actif et du passif. Les principes essentiels de présentation pour l'évaluation du bilan sont présentés ci-dessous.

- Liquidités à la valeur nominale
- Créances / Dettes à la valeur nominale
- Immobilisations corporelles meubles voir tableau des immobilisations
- Immobilisations financières à la valeur nominale
- Provisions Les provisions sont portées au bilan s'il existe un engagement juridique ou effectif qui résulte d'un événement passé.

Personnes / organisations liées

On entend par personnes liées les membres du comité ainsi que la direction. Aucune transaction nécessitant une divulgation n'a eu lieu. Il n'existe pas d'organisation liée au sens de la définition de Swiss GAAP FER.

Jetons de présence

Comité

Les membres du comité perçoivent en substitution des autres frais un montant de CHF 150 par session de demi-journée dans la mesure où le mandat n'est pas déjà indemnisé dans le cadre d'un emploi par l'organisation mandante. Les coprésidentes perçoivent en outre une indemnité forfaitaire au pro rata de CHF 5'000 par année de service.

Total Jetons de présence Comité	2023	CHF 15'300	2022	CHF 16'000
---------------------------------	-------------	------------	-------------	------------

Direction

	2023	4 membres	2022	5 membres
--	-------------	-----------	-------------	-----------

Frais de personnel	2023	CHF 552'000	2022	CHF 749'000
--------------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Institution de prévoyance

Les collaborateurs d'Inclusion Handicap sont assurés par la caisse de pension de la ville de Zurich.

Niveau de couverture	2023	119.4%	2022	114.3%
----------------------	-------------	--------	-------------	--------

Événements postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et l'approbation des comptes par le comité le 3 mai 2024.

Obligations futures

Dans la procédure contre les CFF et Bombardier concernant les trains à deux étages (Dosto), le Tribunal administratif fédéral avait imposé à Inclusion Handicap des dépens alloués aux parties de

CHF 126'000.00. Inclusion Handicap a déposé un recours contre ce jugement auprès du Tribunal fédéral. Début 2022, le Tribunal fédéral a accepté le recours.

Selon le jugement du Tribunal administratif fédéral du 20.07.2023, Inclusion Handicap doit désormais verser 60'000 CHF à la partie adverse (CFF) et 50'000 CHF à l'appelée en cause (Bombardier), à titre d'indemnité de partie. Le jugement a été porté devant le Tribunal fédéral.

Ce n'est qu'à la fin de la procédure en cours que le montant définitif à acquitter sera fixé. Les organisations membres ont exprimé leur intention de participer aux coûts.

Effectif du personnel

Nombre d'emplois à temps plein en moyenne annuelle	2023 17.6	2022 17.2
--	------------------	------------------

Baux à long terme

Mühlemattstrasse 14a Berne/depuis 2015/Durée 10 ans/ Loyer à la date actuelle : CHF 84'000.00

Grütlistrasse 20, Zürich/depuis 2015/sans limitation de durée / Loyer à la date actuelle CHF 30'000.00 :

Place Grand St-Jean 1, Lausanne/depuis 1990/sans limitation de durée/Loyer à la date actuelle : CHF 45'500.00

Charges administratives

La charge administrative est saisie directement sur un seul poste de frais depuis le 1.1.2015 selon les coûts réels

Total Charges administratives:	2023 CHF 825'000.00	2022 CHF 820'100.00
--------------------------------	----------------------------	----------------------------

Sources de revenus importantes et leur enregistrement

Aide financière de l'OFAS pour l'encouragement de l'aide aux invalides selon l'art. 74 LAI

Un contrat de prestations est conclu avec l'Office fédéral des assurances sociales, la subvention sera versée annuellement en deux tranches et comptabilisée après réception.

Cotisation des membres

La cotisation des membres est facturée annuellement et comptabilisée après réception. Les paiements de cotisation survenus après la clôture de l'exercice feront l'objet d'une régularisation.

Revenus des prestations de conseil

Une partie du chiffre d'affaires provenant de prestations de conseil provient des cotisations annuelles des organisations intéressées. Cette cotisation est facturée annuellement et comptabilisée après réception. Les paiements de cotisation survenus après la clôture de l'exercice feront l'objet d'une régularisation.

Une autre partie du chiffre d'affaires des prestations de conseil provient de recettes issues d'indemnités de procès ou d'assurances de protection juridique. Ces recettes ne peuvent pas faire l'objet d'une régularisation, car de telles factures ne peuvent être établies qu'après prononcé d'un jugement ou de garantie de prise en charge d'une assurance. Le chiffre d'affaires est comptabilisé après réception.

Renseignements à annexer au bilan 2023

Actifs	31.12.2023 (CHF)	31.12.2022 (CHF)
1.1. Liquidités	2'123'935	2'431'495
Caisse	585	2'073
Chèques postaux	381'574	478'307
Banque	1'741'776	1'951'115
1.2 Créances sur livraisons et prestations de service		
Envers des tiers	119'918	11'371
Envers des organismes	0	0
1.3. Actifs de régularisation	142'055	130'052
Ce poste comprend les charges payées d'avance pour l'exercice suivant (licences) ainsi que les contributions dues pour services de conseils.		
1.4 Immobilisations financières	15'648	15'634
Cautions pour les locaux loués.		

1.5 Immobilisations corporelles meubles

Les installations sont inscrites au bilan à hauteur de la valeur de l'acquisition moins les investissements économiques.

Les amortissements ont été calculés de manière linéaire sur toute la durée d'utilisation. La comptabilisation à l'actif s'élève à CHF 500.00.

La durée d'utilisation économique estimée est de 3 ans pour le matériel informatique et les logiciels, de 5 ans pour l'infrastructure informatique de base et les installations électriques et de 8 ans pour les immobilisations corporelles.

2023	État 1.1.	Entrées	Sorties	Encours au 31.12.
Immobilisations corporelles meubles	382'942	10'200	0	393'142
Amortissements cumulés	314'258	56'652	0	370'909
Valeur comptable nette	68'684			22'232

2022	État 1.1.	Entrées	Sorties	Encours au 31.12.
Immobilisations corporelles meubles	288'906	94'036	0	382'942
Amortissements cumulés	256'869	57'388	0	314'258
Valeur comptable nette	32'037			68'684

PASSIFS		31.12.2023 (CHF)	31.12.2022 (CHF)
2.1	Dettes sur achats et prestations de service		
	Envers des tiers	53'996	34'960
	Envers des organismes	5'000	000'000
	Envers de la Caisse de pensions	39'934	000'000
2.2	Comptes passifs de régularisation	414'051	369'461
	<p>Dettes concernant l'exercice, les factures au 31.12.2023 mais non encore reçues et non encore payées ainsi que les revenus locatifs et contributions à affecter à l'exercice suivant.</p> <p>Ce montant comprend le solde d'environ CHF 266'000 provenant de la procédure Dosto.</p> <p>En outre, des engagements résultant de contrats de travail pour des crédits de vacances et d'heures supplémentaires de CHF 120'000 sont pris en compte</p>		
2.3	Capital de fonds		
	<p>Les mouvements de fonds sont compatibilisés au poste Variation du capital. Depuis le 01/01/2015, le règlement du fonds élaboré par la direction et approuvé par le comité est en vigueur comme suit: (Le règlement concernant le fonds a été révisé le 07.05.2021).</p> <p>Fonds d'accessibilité des transports publics</p> <p>Ce fonds a été alimenté par une dotation de la mission de service public «Accessibilité des transports publics». Il permet de financer les dépenses de matériel et les dépenses exceptionnelles en personnel dans le domaine technique liées aux efforts pour assurer l'accessibilité des transports publics.</p> <p>Fonds Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées</p> <p>Ce fonds a été alimenté par une subvention de l'Association «Non au démantèlement de l'AI». Il permet de financer les dépenses de matériel et les dépenses exceptionnelles en personnel qui résultent de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées.</p> <p>Fonds Litigation</p> <p>Ce fonds est établi grâce à une donation et sera alimenté par de futurs apports tels que donations, dons et legs. Selon la volonté des donatrices et donateurs, le fonds a explicitement pour but de financer des procédures stratégiques et judiciaires visant à faire respecter et à imposer les droits des personnes handicapées, ce afin de permettre l'émergence d'une pratique concernant des questions liées au droit de l'égalité des personnes handicapées. L'utilisation des ressources provenant de ce fonds est soumise aux dispositions d'un règlement à part.</p>		

Fonds RoB Reporters sans barrières

Reporters sans frontières est un groupe de reporters handicapés qui couvre les événements liés à la politique du handicap dans les quatre langues nationales et en langue des signes. Le BFEH soutient le projet par une contribution financière. Pendant la phase de projet, le fonds sert à équilibrer les paiements. Le fonds est alimenté par des contributions pour le projet. Les coûts du projet sont débités du fonds au moyen d'un décompte annuel.

2.4	Capital de l'organisation	17'120	3'080
-----	----------------------------------	---------------	--------------

2023: Les charges sociales non dues en rapport avec le décompte d'indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident, provenant du compte d'exploitation, ont été affectées au fonds pour le personnel (capital lié): CHF 2'880.--.

Les coachings externes pour les équipes ont été financés par le fonds pour le personnel à hauteur de CHF 20'000.--.

2022: Les charges sociales non dues en rapport avec le décompte d'indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident, provenant du compte d'exploitation, ont été affectées au fonds pour le personnel (capital lié): CHF 1'920.--.

Les coachings externes pour les équipes ont été financés par le fonds pour le personnel à hauteur de CHF 5'000.--.

Annexe aux comptes d'exploitation

	31.12.2023 (CHF)	31.12.2022 (CHF)
Cotisations des membres	913'839	890'867
Bienfaiteurs/Donateurs/Legs	84'387	58'864
2023 CHF 20'000 consultations juridique		
2022 CHF 20'000 consultations juridique		
Contribution stratégique des processus	103'924	100'415
Contributions à des projets	50'000	27'950
3.1 Subventions reçues	1'152'150	1'078'096
Subventions AI	1'626'011	1'626'011
Contributions cantonales	108'895	97'089
Contribution du BFEH au projet Reporters sans barrières	80'000	140'000
3.2 Contributions pouvoirs publics	1'814'906	1'863'100
Résultat des prestations	392'939	407'791
Autres produits	25'268	23'625

3.3	Produits sur achats et prestations de service	418'207	431'416
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3'385'263	3'372'613
	Transmission OFAS aide financière aux sous-traitants	187'500	187'500
	Contributions et subventions versées	187'500	187'500
	Traitements	2'220'382	2'145'231
	Prestations sociales	491'249	473'185
	Prestations d'assurances reçues	-77'748	-35'149
	Autres frais de personnel	177'484	231'238
	Variation des réserves (Vacances, heures supplémentaires)	120'000	000'000
	Masse salaire	2'931'368	2'814'505
	Organes	86'958	66'236
	Charges locatives	188'004	183'012
	Aménagements de bureau	941	931
	Médias et publications	18'777	23'936
	Relations avec les médias	7'669	7'902
	Projets et PROSPREH	801	2'250
	Stratégie des processus	2'626	350
	Événements / campagnes	2'612	71'550
	Initiative d'inclusion	30'000	9'308
	Autres dépenses d'équipement	190'976	166'048
	Autres charges d'exploitation	529'365	531'523
	Amortissements	56'652	57'388
3.4	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3'704'884	3'590'916
	Les projets Litigation Strategy et Reporters sans barrières font partie de la division projets.		
3.5	Charges extraordinaires	21'744	000'000
	Prestations pour les interprètes en langue des signes pour les années 2019-2022.		
3.6	Variation du capital de fonds		
	Les détails sont portés dans les comptes au poste Variation du capital.		